

AFFICHAGE – COMPTE RENDU

Date de convocation : 27 novembre 2018

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 10

votants : 10

L'an 2018, le 5 décembre à 20 H 30

Les membres composant le Conseil Municipal de VALLEROIS LORIOZ se sont réunis en séance extraordinaire au lieu habituel, sous la présidence de **Madame GAUTHIER, Maire.**

Etaient présents : **PETIET** Frédéric, **PAGANI** Damien, **GARDIENNET** Corinne, **CHOPARD-LEONARD** André, **CUISANCE** François, **CRIQUI** Pierre, **MARTIN** David, **VARLET** Christelle, **GOUHENANT** Marie-Thérèse,

Absents excusés :

Secrétaire de séance : **Mme GOUHENANT** Marie-Thérèse

OBJET : attribution des subventions -20181205D001

Le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subventions pour l'année 2018. Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions aux organismes suivants :

- Association les 5 cailloux : 200 €
- Resto du cœur : 50 €
- Espoir Benin : 150 €
- Téléthon : 50 €
- UDAF service illettrisme : 50 €
- Croix Rouge : 50 €
- Banque alimentaire : 50 €

OBJET : Baux parcelles ZI 4 et ZH 33 -20181205D002

Suite à des vérifications, le Maire informe le Conseil municipal que deux parcelles communales sont exploitées sans bail. Il convient donc de régulariser la situation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** qu'un arriéré de 10 ans sera demandé à l'exploitant de la parcelle ZI 4 et un arriéré de 6 ans à l'exploitant de la parcelle ZH33.
- **AUTORISE** le maire à signer des baux communaux précaires avec les exploitants de ces deux parcelles à compter de l'année 2018 afin de régulariser la situation.

OBJET : achat de la parcelle ZD 84 appartenant à Mr et Mme LEWIS- 20181205D003
(Annule et remplace la délibération 20180124D001 du 24 janvier 2018)

Madame le maire donne lecture au Conseil Municipal des courriers échangés avec Monsieur et Madame LEWIS, propriétaires de la parcelle cadastrée ZD 84 d'une superficie de 5a 90ca sur commune de VALLEROIS-LORIOZ.

En date du 18 janvier 2018, Monsieur et Madame LEWIS proposaient à la Commune la vente de leur parcelle pour un montant net de 17 700 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur et Madame LEWIS
- **DONNE SON ACCORD** pour l'achat de la parcelle ZD 84 au prix de 15 000 euros net.

La vente se fera par acte administratif établi par la Commune qui prend à sa charge les frais incombant à cet acte.

- **AUTORISE LE MAIRE** à signer les documents s'y rapportant.
Monsieur PAGANI Damien étant désigné représentant de la commune par délibération du 2 juillet 2015 pour la signature des actes administratifs ;

OBJET : achat des parcelles ZA 314 d'une superficie de 5a 38ca et ZA 399 d'une superficie de 5a 28ca appartenant à Mr FAIVRE Stéphane - 20181205D004

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de se porter acquéreur des parcelles ZA 314 et ZA 399 appartenant à Monsieur FAIVRE Stéphane. Une proposition écrite sera faite à sa tutrice pour un montant de 21000.00€.

- **AUTORISE LE MAIRE** à signer les documents se rapportant à cet achat qui se fera par acte administratif.

Monsieur PAGANI Damien étant désigné représentant de la commune par délibération du 2 juillet 2015 pour la signature des actes administratifs ;

OBJET : vente de la parcelle ZC 46 « En chattenière » -20181205D005

(Annule et remplace la délibération n° 20180620D005)

Madame le Maire donne lecture de la proposition d'achat reçue de Monsieur HOLDRINET demeurant 7 Rue du Château d'eau à Vallerois-Lorioz .Celui-ci souhaite acquérir ce terrain afin d'y placer des ruches.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré , à l'unanimité des présents :

ACCEPTE de vendre à Monsieur HOLDRINET la parcelle ZC 46 « en chattenière » d'une superficie de 32 ares pour un montant forfaitaire de 600 euros.

La vente fera l'objet d'un acte administratif et les frais d'enregistrement seront supportés par l'acheteur.

OBJET : Affouage 2019 -20181205D006

-Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE** le lot d'affouage à 70 euros

- **ARRETE** le nombre des affouagistes selon la liste qui sera annexée à la présente.

OBJET : révision et avenant bail de chasse 2019 -20181205D007

En concertation avec le président de l'ACCA Monsieur PETIET,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** que le montant du bail reste inchangé pour 2019 et les années suivantes.

Cependant une contrepartie sera demandée aux chasseurs : l'entretien des lignes dans les bois où ils chassent excepté le Bois Rond entretenu par les agents communaux

Cette contrepartie fera l'objet d'un avenant qui sera annexé au bail en cours.

OBJET : Proposition d'achat de la fontaine dite du Croutot et de la parcelle ZA79 par Monsieur VEJUX Jean-Noël -20181205D008

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des propositions d'achat émises de Monsieur VEJUX Jean-Noël demeurant 17 Grande Rue à Vallerois-Lorioz :

- D'une part la fontaine dit de Croutot située sur la RD108 en direction de Neurey Lès La Demie pour un montant de 1 000.00 €,

- D'autre part la parcelle ZA 79, un bois, d'une superficie de 7ha 49a

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** de vendre à Monsieur VEJUX Jean-Noël la fontaine dite du Croutot pour le montant proposé soit 1 000.00 € ; les quelques arbres situés sur la parcelle seront coupés et récupérés par la Commune.

La vente fera l'objet d'un acte administratif et les frais d'enregistrement seront supportés par l'acheteur. Monsieur PAGANI Damien étant désigné représentant de la commune par délibération du 2 juillet 2015 pour la signature des actes administratifs ;

La vente de la parcelle ZA 79 quant à elle n'est pas envisagée, le Conseil souhaitant conserver le patrimoine de la Commune.

Objet : Motion transfert trésorerie – 20181205M001

La direction des finances publiques nous informe par courrier du 30 octobre que pour adapter son réseau aux besoins de ses usagers il est souhaitable que les budgets d'une communauté de communes et des communes qui la constituent relèvent d'une même trésorerie ».

Le transfert est prévu au 1er janvier 2019 de la trésorerie de Vesoul vers la trésorerie de Rioz.

Vu que :

- ✓ Nous sommes mis devant le fait accompli sans aucune concertation
- ✓ L'argument de répondre aux besoins de l'utilisateur est fallacieux, compte tenu de l'éloignement géographique de Rioz, nous avons tous dans nos communes des habitants peu mobiles qui ne disposent que d'espèces pour régler
- ✓ Cette disposition acte l'éloignement du service public en milieu rural
- ✓ L'argument de lier les communes à leur communauté de communes paraît être une tentative supplémentaire de nier leur individualité pour mieux les dissoudre.
- ✓ Nous avons subi l'an dernier la fermeture de la trésorerie d'Echenoz
- ✓ Cette disposition va à l'encontre des préconisations de l'Etat en ce qui concerne les économies d'énergie
- ✓ La communauté de Commune de Montbozon n'étant pas assurée de perdurer dans le temps, cette décision semble prématurée.

Le conseil municipal, à l'unanimité s'oppose fermement au transfert de la trésorerie de Vesoul vers Rioz, et demande l'abandon de cette disposition.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.

**Liste affouagistes2018/2019**

	Nom Prénoms	Adresse
1	ARNASSAND Philippe	19 Rue Nouelet
2	CHOLLET Claude	32 Grande Rue
3	CHOPARD André	11 Grande Rue
4	D' ANDREA Jean	12 Rue de Vellefaux
5	DELAFORGE Jocelyne	7 Rue de Neurey Lès La Demie
6	DEMORTIER Nicolas	2 impasse du Chateau
7	ECREMENT Daniel	34 Grande Rue
8	FRAISSE Fabien	6 Rue Nouelet
9	GARDIENNET Joël	3Grande Rue
10	GIRARD Bruno	5 Grande Rue
11	GOUHENANT Jean-Louis	11 Rue Nouelet
12	JOURDIN Thierry	3 Impasse du Chateau
13	LASSUS Armand	9 Rue de Vesoul
14	MARTIN David	25 Rue de Vellefaux
15	MATHENET Patrick	46 Grande Rue
16	MATHIEU Frédéric	4 Impasse des Jardins
17	PIERROT Gladys	21 Rue du Bois Rond
18	POLKA Christophe	23 Rue de Vellefaux
19	RENAUD Olivier	21 Rue de Vellefaux
20	RICHARDOT Pascal	15 Rue Nouelet
21	ROUSSEL Samuel	4 Rue Riotte
22	TISSERAND Mickaël	Rue du Bois Rond
23	TISSERAND Michel	2 Rue du Champs de la Nuit
24	VARLET Cyril	21 Rue Nouelet